JANV 2015
N°1

Le Bulletin Municipal

COMMUNE DE PONTFAVERGER-MORONVILLIERS

Les vœux du Maire :

Ne succombons pas aux tentations démoralisatrices, avançons au contraire avec confiance, audace et solidarité. 2014 est derrière nous et 2015 nous tend les bras. Soyons tous les acteurs d'une année utile pour donner toutes leurs chances à nos projets, dans nos territoires, nos entreprises, nos associations et nos familles.

Que cette année soit porteuse d'espoir et de réussite pour l'avenir.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous invite à redoubler d'initiatives, d'investissement et de persévérance dans tout ce que vous entreprendrez.

L'explorateur et écrivain Paul-Emile VICTOR écrivait :

" ***La seule chose promise d'avance à l'échec, c'est celle que l'on ne tente pas*** "

Alors en 2015, osez, tentez et réussissez !
Très belle année à toutes et à tous !

Damien GIRARD

INFORMATIONS MUNICIPALES

Modifications des statuts de la CCRS

Le Maire précise que la Commune de Pontfaverger-M envisage l'éventualité de louer à la Communauté de Communes des Rives de la Suippe, les anciens bureaux de la poste situés au 1 rue de la République, en cours d'acquisition. Il convient pour cela de modifier l'adresse du siège social de la Communauté de Communes et par conséquent, les statuts validés par M. le Préfet.

A compter de la notification de la délibération, le conseil municipal de chaque commune dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification envisagée. La décision de modification sera prise par arrêté du représentant ou des représentants de l'Etat.

Vu la délibération n° 677 votée par le Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2014, le Conseil Municipal **donne, à l'unanimité, un avis favorable** à la modification du siège social de la Communauté de Communes des Rives de la Suippe et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à la location de ces bâtiments.

Projet acquisition du terrain SNCF

Le Maire expose à l'Assemblée le projet de Réseau Ferré de France de vendre un terrain le long de la voie ferrée, rue des Grands Prés.

Le terrain concerné est la parcelle AD 575, pour un total de 29 086 m^2.

La superficie intéressant la Commune est d'environ 3300 m^2. Le tarif proposé par RFF est de 7€ le m^2.

Cette acquisition pourrait répondre à différents projets : aménagement du rond-point, doublement de la voie en direction de la zone commerciale. Ce terrain présente également l'intérêt d'être classé en zone artisanale.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à engager les démarches nécessaires à cette acquisition et accepte par principe un tarif à 7€ du m^2.

Adoptée 15 voix *pour*, 1 *contre* et 1 *abstention* .

Présents au conseil municipal :

- AUFFRAY Nathalie
- BESSON Dominique
- BRAU François-Xavier
- BUAT Frédérique
- CERCEAU Sophie
- CLAUDE Ludovic
- COURTY Aline
- DELAVACQUERIE Nathalie
- GIRARD Damien
- GIRARD Denis
- GOUYON Nathalie
- LECLERC Manuel
- LUBIATO Mikaël
- NICOLI Christophe
- SIMONNET Marina
- D'HAINAUT Cyril
- SEVERS Olivier

Absents excusés:

- FORTIER Éric (pouvoir transmis)
- CHABAUD Mélanie (pouvoir transmis)

Conseil Municipal 19 décembre 2014 :

- Statuts de la CCRS
- Adhésion Ad'Ap
- Election 5ème adjoint
- Terrain SNCF
- Travaux voirie
- Réserve parlementaire
- Vœux du Conseil et de agents communaux
- Sapin
- Etat civil 2014
- Recensement
- Elections départementales
- Rythmes scolaires
- Analyses eau
- Vigilance neige verglas
- Ouverture cantine

Vie Locale

- Saint-Nicolas
- Téléthon
- Don du sang
- Champion de boxe
- Arbitre Judo-Club
- Incivilités gestion des déchets
- Cinéma
- Enquête publique rivière Suippe
- Noël du CCAS

INFORMATIONS MUNICIPALES

Adhésion à un groupement de commandes Ad'Ap

Le Maire rappelle l'obligation pour la commune de constituer leur Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) pour septembre 2015.

La Communauté de Communes propose de créer un groupement de commandes visant à recruter un prestataire dont la mission sera de réaliser cet agenda.

La répartition financière sera réalisée par compétence et par bâtiment.

Ce dispositif obligatoire, permettra d'obtenir un délai supplémentaire de 3 à 9 ans, pour rendre accessibles les Etablissements Recevant du Public (ERP), catégories 1 à 5, à tous les usagers et ce quel que soit leur type de handicap.

Le Maire propose, afin d'optimiser les fonds publics, d'adhérer à ce groupement de commande.

Le Conseil Municipal accepte, **à l'unanimité,** d'adhérer à ce groupement de commandes en vue de la réalisation de l'agenda Ad'Ap et de procéder au remboursement des sommes concernant ces bâtiments communaux.

Election d'un adjoint au maire

Le Conseil Municipal est réuni pour procéder à l'élection d'un nouvel 5ème Adjoint au Maire, suite à la démission, en tant qu'adjoint, de Monsieur Dominique BESSON, acceptée par Monsieur le Préfet par le courrier du 27 novembre 2014.

Candidat : **Nathalie AUFFRAY**

1er tour :

Votants : 17 Exprimés : 16

Majorité absolue : 9

Voix obtenues : **15**

En conséquence, **Nathalie AUFFRAY** a été élue au 1er tour de scrutin et est proclamée **5ème Adjoint au Maire.**

Elections départementales 2015 (ex-cantonales)

Chaque canton (celui de Mourmelon pour notre village) élira deux conseillers départementaux (anciens conseillers généraux), ce binôme sera obligatoirement composé d'un homme et d'une femme.

Rendez-vous au bureau de vote : le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et le dimanche 29 mars pour le second tour.

Demande de subvention pour les travaux de voirie - réserve parlementaire

Le Maire propose de demander une subvention, dans le cadre de la réserve parlementaire 2015, pour les travaux de voirie de la rue de la République et de la rue Saint Médard.

Le Conseil Municipal **autorise** le Maire à faire une demande de subvention dans le cadre de la réserve parlementaire et **autorise** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Dossier DETR—travaux de voirie 2015

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet relatif aux travaux de voirie situés rue de la République et rue Saint Médard.

L'ensemble de ces travaux est en ***cours d'estimation.***

Le financement sera assuré par les fonds propres de la Commune, un emprunt auprès d'un organisme de crédit et une subvention escomptée au titre de la DETR 2015 (Dotation d'Equipement du Territoire Rural).

Le Conseil Municipal **adopte**, **à l'unanimité,** le projet présenté en ce qui concerne les dispositions techniques et l'estimation, **décide** la réalisation de ces travaux pour 2015, **approuve** le financement présenté par le Maire et **demande** l'inscription du dossier au programme 2015 de la DETR.

L'ensemble du Conseil Municipal et les agents communaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

Don de sapin

Merci à M. Didier Poulain qui nous a donné un magnifique sapin. Il est venu compléter les illuminations du centre du village que vous avez pu admirer.

Recensement de la population sur la commune du 15 janvier au 14 février 2015.

L'objectif du recensement est le dénombrement des logements, de la population et leurs principales caractéristiques : sexe, âge, professions exercées, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens …

Ces documents confidentiels seront transmis directement à l'INSEE.

Merci de faire le meilleur accueil à nos trois agents recenseurs :

Floriane BREIK

Sandra MORINET

Claudine BERTRAND

Naissances

ABRAHAM Clément
BYBER Zoé
CARVALHO Louise
CASTELEYN Théo
DEBAR Arthur
DEMONGEOT Simon
FERNANDEZ Jules
GALLAND Hanaé
GRATTON Axelle
HELSTROFFER Arthur
JEAN Chloé
JUROVITCH Laly
LEFEVRE Camille
MANIEN Nicolas
MARCEAUX DECOULEUR Louane
MOZIN Emma
NIOT Louann
PAUL Ewan
PELLETIER Louna
PRINCE Inaya
QUANTINET BEAUDET Sheldon
RICHARD DELEAU Ugo
SANCHEZ NUNEZ Elise
SANTOS Soan
SEVERS Charlotte
SOVET Anaé
TERMOLLE Jules
TERMOLLE Manon
THOMAS Manon
VASSEUR Gabrielle
VELARD Paul
VIGNON Paul

Mariages

BABLOT Olivier et STRIEVI Marie
BONY Frédéric et JONGELE ELIMBY Grâce
BOUXIN Jean-Bastien et DUDA Cathy
CHARNOT Didier et HENRIQUES de BRITO Nicole
DORMONT Guy et MARCHAND Claudie
FERON Romuald et AUFFRAY Valérianne
GRAL Fabrice et LAMBOT Candy
LALOUETTE Nicolas et DIOT Aurélie
NIOT Philippe et DELOZANNE Aurore
PURNELLE Alexandre et SACHER Céline

Décès

BERTHAUME Kévin
BOUILLARD Irma
BRAUX Cécile
DUQUÉNOIS Emilie
GAUDU Yvon
HENNEBERT Jean-Bernard
LALOUETTE Marcelle
LEBLANC Bernard
LELONG Elisabeth
MOHIMON Christiane
MOTARD Jean
ROUGET Guy
TABARY Francis
VAUCHELIN Mireille
ZIÉMIANSKI Gienk

Consultations PMI

La consultation Jeune Enfant (professionnels de santé de la PMI qui examinent votre enfant âgé de 0 à 6 ans) aura dorénavant lieu le **3ème vendredi matin de chaque mois** à la Maison des Associations (rue Geoffroy, accès possible par le Parking Rue Perard-Noizet).Renseignements possibles au 03.26.97.00.94

Entretien des trottoirs

En cas de neige ou de verglas, pour le confort et la sécurité de tous, nous vous remercions de bien vouloir procéder au nettoyage du trottoir situé devant votre habitation.

SEL A VOTRE DISPOSITION, Rue THIERS, DERRIERE LA MAIRIE

Résultats analyses d'eau

L'analyse de l'eau en date du 09 décembre 2014 conclut que l'eau d'alimentation est conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Réforme des rythmes scolaires

Grâce à la mise en place de son Projet Educatif Territorial adapté, la Communauté de Communes de Rives de la Suippe a perçu les subventions du fond d'amorçage national et celles de la CAF. Par conséquent, les aménagements et les embauches d'animateurs nécessaires pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, n'ont quasiment pas eu de retentissement sur les finances de la collectivité en 2014.

Ouverture de la cantine salle Souverville

La cantine de la salle Souverville est opérationnelle, en partenariat avec le collège et la Communauté de Communes. Parmi les 35 demi-pensionnaires qui profitent d'une restauration adaptée à leur rythme et à leurs besoins, 20 nouveaux élèves ont pu désormais s'inscrire. Nous tenons à remercier l'ensemble des utilisateurs de la salle Souverville pour leur collaboration lors de l'installation et pour la cohabitation à venir.

VIE LOCALE

Saint Nicolas le 6 décembre

L'association Sports et Loisirs remercie les nombreuses familles présentes pour accompagner Saint Nicolas et le Père fouettard. La promenade, guidée par la calèche de M. Gutaj, a permis de saluer beaucoup de Pontfabriciens. 14 kg de bonbons ont été distribués pour réjouir les enfants.

Téléthon 2014

Les Majorettes de Pontfaverger-M. remercient les bénévoles et les commerçants de Pontfaverger-M., l'ensemble des partenaires de cette journée, toutes les associations ainsi que la municipalité.
Les chiffres provisoires sont :
1791,22 € de recettes et 310 € de dons,
Soient **2101,22** € versé au Téléthon.

Don du sang

La prochaine collecte de sang à Pontfaverger-M. aura lieu le **lundi 9 février 2015, de 16h00 à 19h30**, place de la Mairie.

Champion de boxe

Lors de la finale des championnats de Champagne-Ardennes de boxe Amateur catégorie junior du 6 décembre 2014, un Pontfabricien de 17 ans Arthur Buat (69 kg, Mjep Cormontreuil) s'est distingué. Il gagne aux points contre James Londinière et devient Champion de Champagne-Ardennes.

Arbitre au Club de judo

Gregory Lourdez, judoka au club de Pontfaverger depuis Septembre 2000 (ceinture marron en 2009, ceinture noire premier dan en 2011) a obtenu le 9 Septembre 2014, le titre d'Arbitre Départemental à Sézanne. Un grand bravo à notre premier arbitre. La présence et l'implication des nombreux licenciés, des compétiteurs et des deux professeurs, représentent dignement notre Club.

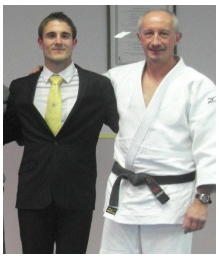

Photo de Grégory avec Jean Mège, son professeur.

CINEMA à la Salle des Fêtes

Le jeudi 15 janvier 2015 A 20H30

dès 12 ans -

Tarif adulte: 6,00 €

tarif réduit: 3,50 €

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs

A la suite du décès de sa meilleure amie, Claire fait une profonde dépression, mais une découverte surprenante au sujet du mari de son amie va lui donner goût à la vie.

Déchets : appel au civisme

Merci de respecter notre environnement en évitant de tels faits. La décheterie permet le traitement de ces déchets !

Nos employés communaux, payés par nos impôts, ont mieux à faire que de gérer les incivilités de certains, et ce, pour le bien de la collectivité !

Avis enquête publique du 5 janvier au 9 février 2015

M. François Roualet, commissaire enquêteur, siègera à la Mairie le jeudi 29 janvier de 10h à 12h afin de recueillir les déclarations éventuelles des personnes intéressées par l'aménagement, l'entretien et la valorisation de la rivière Suippe. Le dossier relatif à cette requête est consultable à la Mairie de Bazancourt ou à l'adresse suivante :
ddt-seepr-pe@marne.gouv.fr

Noël intergénérationnel organisé par le CCAS

Samedi 13 décembre 135 colis gourmands ont été préparés par les bénévoles et les membres du CCAS, puis ils ont été distribués aux domiciles des aînés du village.

Le lendemain midi : repas dansant animé par Ludo et Maryline, en l'honneur des Ainés du village. Délicieux déjeuner et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Le Maire, Damien Girard a tenu un discours pour remercier les personnes permettant d'accompagner nos aînés et féliciter leur dynamisme au quotidien.

Jeudi 18 décembre le CCAS a offert un spectacle de magie et de bulles aux élèves de l'école maternelle. Le Père Noël a rejoint les enfants pour leur offrir un cadeau individualisé et un goûter gourmand. Les élèves de l'école élémentaire ont également reçu, au cours du goûter organisé par le CCAS, la visite du Père Noël accompagné des maires de Selles et d'Epoye. Chaque enfant est reparti avec un mug rempli de gourmandises de Noël.